

La Nation

Journal vaudois

JAA. CH - 1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Trois référendums contre le mariage pour tous

Un homme et une femme s'aiment et se marient. Ils fondent une famille, élèvent leurs enfants. Ce mariage modifie leur vie en profondeur. Il décentre leur individualité dans la perspective du bien commun familial; il prolonge la lignée autour du nom du père; il crée un milieu propice à l'éducation des enfants. Il rend lisible le renouvellement de la société. Dans un monde chrétien, la stabilité et l'unité du mariage se renforcent de son rôle symbolique et des mœurs qu'il inspire.

Certains contestent l'institution en invoquant les séparations et les divorces, les mères dures ou indifférentes, les pères faibles ou absents, les parents indignes, les adolescents révoltés. Par un curieux contresens, ils attribuent à l'institution les fautes, faiblesses et vices humains qu'elle s'attache, avec plus ou moins de réussite, à contenir.

D'autres ont jugé que l'institution était bonne, mais trop exclusive: il importait de l'étendre aux couples homosexuels. On commença avec le partenariat enregistré entre personnes du même sexe, qui fut accepté par le peuple le 5 juin 2005. C'était une reprise du mariage traditionnel, sauf qu'il excluait l'adoption et la procréation médicalement assistée. Ces deux réserves essentielles disparaissent avec la loi sur le «mariage pour tous»: les couples de même sexe

seront désormais légitimés à fonder une famille. Trois référendums ont été lancés, dont les signatures se cumuleront.

Ce qui rend le sujet difficile, c'est que le modèle familial n'est, en droit suisse, qu'une pâle image de celui qu'on voudrait défendre. Depuis 1975, début de la grande révision du droit de la famille, il a perdu beaucoup de ses particularités avec, par exemple, l'attribution au juge de la fonction de chef de famille, ou le libre choix du nom de famille et du lieu d'origine, au détriment de la continuité visible de la lignée, ou encore l'allègement continu des procédures de divorce.

Beaucoup ont voulu ces révisions dans un esprit de justice: il faut, disent-ils, défendre les droits de la femme par rapport à l'homme et ceux de l'enfant par rapport aux parents. De même, ils estiment que les sentiments réciproques sincères que nourrissent deux personnes de même sexe leur donnent le droit, à elles aussi, de fonder une famille.

L'erreur, toujours la même, est d'aborder une réalité communautaire dans une perspective individuelle. Dès lors, à chaque étape de la révision, le mariage perd de sa substance et ressemble davantage à un non-mariage. Le modèle

vers lequel nous tendons est celui de deux individus égaux, pourvus de droits égaux, conservant l'entier de leur liberté individuelle dans le cadre toujours plus léger d'un engagement dénonçable en tout temps pour n'importe quel motif. Comment s'étonner du désintérêt des jeunes générations pour le mariage?

Les formes du mariage diffèrent d'une civilisation à l'autre, mais dans toutes, il y a un homme et une femme qui s'unissent dans la perspective d'avoir des enfants. Ce constat universel constitue un argument de poids contre l'évolution de notre droit matrimonial. Et l'argument est d'autant plus décisif que notre époque, sans unité ni référence supérieure, est la plus mal outillée de toutes pour aborder cette question fondamentale.

Pour les esprits progressistes, la distinction des rôles du père et de la mère relève d'une «construction sociale». Ce n'est pas entièrement faux, mais cette construction n'est pas le résultat d'un complot. Elle donne simplement une forme concrète à une disposition naturelle préexistante.

La mère développe une relation immédiate et de tous les instants avec l'enfant à naître. L'enfant est «la chair de sa chair» au sens le plus matériel du terme. Les neuf mois de la gestation, auxquels s'ajoute le temps de l'allaitement, créent un lien charnel presque indestructible. Comme dit la chanson, le père ne sera «jamais en cloque» et restera toujours à l'extérieur de cette relation intime. Cette exclusion lui dessine son propre rôle, tourné vers l'adulte en devenir: rendre l'enfant autonome, le préparer à créer sa propre famille et, le temps venu, le mettre dehors.

La mère fusionne, le père sépare. Cette tension structurante entre les principes masculin et féminin disparaît dans la perspective du mariage pour tous.

Tout individu est lié à la chaîne de ses ascendants. Ceux-ci vivent en lui et, pour une part difficile à saisir, le déterminent¹. D'avoir deux pères ou deux mères brouille ou brise cette relation. Et le recours banalisé à la «procréation médicale assistée» et à la «gestation pour autrui», qui deviennent des procédures ordinaires, aggrave encore la rupture.

Les apprentis-sorciers du parlement s'aventurent bien légèrement sur un terrain inconnu. Qui sait de quelles réactions aveugles et brutales la nature contrariée est capable? On a eu invoqué le principe de précaution pour moins que cela.

Le recours ordinaire à la gestation pour autrui procède de la même prétention à la domination absolue du monde et de la nature que le mondialisme néolibéral. Sur ce point, pourtant, mutisme total des écologistes, apparemment plus attentifs au principe égalitaire qu'aux constantes universelles de la nature.

Mutisme aussi des socialistes face à la «marchandisation» annoncée de la gestation pour autrui, avec des batteries de mères porteuses pondant des enfants à la chaîne pour satisfaire le prétendu «droit à l'enfant» de couples occidentaux aisés et infertiles par nature.

«Vous peignez le diable sur la muraille», nous dira-t-on. Ce qui est sûr, c'est que chaque étape appelle la suivante, comme le partenariat enregistré appelait le mariage homosexuel, qui appelle la gestation pour autrui, qui appelle le commerce des nourrissons. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin?

La vision transhumaniste d'un homme augmenté et les revendications des mouvances LGBTQIA esquissent les prochaines étapes possibles: le «troupe» – relation amoureuse à trois –, la famille à parents multiples, le mariage entre frère et sœur, le mariage à terme, les unions tournantes, sans parler des versions matrimoniales «bi», «trans» ou *queer*. Une partie de la gauche dénonce d'ailleurs depuis longtemps l'institution familiale comme fermée, hiérarchique, opaque, fondement de la division du travail, formatant l'enfant à subir ou exercer toute forme de discrimination et d'oppression.

Les partis bourgeois suivent en trotinant et scrutinant.

Nous reprochera-t-on de perdre notre temps et notre peine à nous opposer à une débâcle qui semble tout emporter? Nous croyons simplement que l'avenir n'est pas fait. A chaque heure suffit sa peine. Et, pour l'heure, il vous suffira de signer et de faire signer la feuille de référendum.

Olivier Delacrétaz

Retour à Crêt-Bérard

M. Nicolas Gex, historien, a récemment publié un livre consacré à l'histoire de la Maison de l'Eglise et du Pays¹.

Après une préface de notre ami Yves Gerhard, président du conseil de fondation, l'auteur commence par revenir sur la genèse de l'ouvrage, réalisé pour les septante ans de l'institution.

M. Gex, qui a eu accès à de nombreuses sources allant de témoignages directs aux divers fonds d'archives des organisations liées à Crêt-Bérard, a su les traduire en une vaste fresque de septante notices qui retracent de manière à la fois linéaire et aspectuelle les points forts de la vie de la Maison de l'Eglise et du Pays, mais pas seulement.

La vie de cette organisation chrétienne indépendante se trouve en effet profondément liée à celle des églises réformées du XX^e siècle et, au-delà, à celle du Canton de Vaud tout entier – en cela parfaitement fidèle au nom de l'institution.

L'ouvrage apporte, notamment à ceux qui seraient peu familiers avec les origines de l'Eglise évangélique réformée vaudoise, des éclairages synthétiques sur le développement des Jeunesses paroissiales, le mouvement

Eglise et Liturgie ou encore la réunion de l'Eglise nationale et de l'Eglise libre en 1966. De plus, il traite entre autres de personnalités politiques de l'époque ou encore du scoutisme.

L'approche par notices est aussi intéressante en cela qu'elle se prête bien à une lecture par butinage, adaptée à l'air du temps, l'ouvrage pouvant se lire comme un petit dictionnaire de la vie de Crêt-Bérard. Outre des annexes utiles à la recherche, le mot de la fin est laissé à l'actuel résident, M. le pasteur Alain Monnard, qui souligne l'ouverture et la maturité de l'institution.

Ancrée dans la vie vaudoise contemporaine, Crêt-Bérard est une institution tournée vers le spirituel, qui a toujours su rester en dialogue avec le temporel et accueillir jeunes et vieux en quête de profondeur. Gageons que le maintien de cet équilibre, parfois ardu, est le secret de la pérennité de la Maison de l'Eglise et du Pays. Longue vie à elle!

Lionel Hort

¹ Crêt-Bérard, *L'aventure d'une maison inspirée*, Editions Cabédita, 166 pages, Bière, 2020.

La Nation

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Le Davel de nos artistes

L'entreprise étrange et noble de Jean Daniel Abraham Davel, propriétaire terrien, notaire, soldat et mystique, a tout pour inspirer nos créateurs. Et c'est par dizaines que l'on compte les œuvres évoquant la vie et la mort du major : outre les historiens, les dramaturges, les essayistes, les poètes, les musiciens, les peintres, les sculpteurs ont représenté le patriote, décrit ou illustré sa carrière et son sacrifice, commenté son attitude, enraciné le personnage dans le quotidien des Vaudois ou canonisé sa mémoire. On a vu en lui un audacieux, un illuminé, un prophète, même une figure christique. A vrai dire, son histoire est par moments si incroyable qu'on serait près d'y voir un mythe, si l'existence terrestre de l'homme n'était pas bien documentée.

C'est à décrire cette « iconographie » des lettres, de l'image et de la musique que s'est voué M. Antonin Scherrer, historien de formation avant de devenir le musicographe au savoir inépuisable sur notre passé musical que l'on apprécie tant ; il en résulte un beau et grand livre richement illustré, dont la parution devait accompagner la création du *Davel* de René Zahnd et Christian Favre à l'opéra de Lausanne. Partie remise pour cause de pandémie s'agissant de l'œuvre lyrique ; mais le livre, étant prêt, a paru.

M. Scherrer n'entend pas refaire l'histoire de notre héros vaudois – mais les événements de 1723 sont présents en filigrane, certains épisodes même évoqués très précisément sous la plume d'historiens cités dans l'ouvrage pour cadrer les œuvres d'art. Et cette présentation ne commence pas au XVIII^e siècle – LLEE avaient étouffé et clos l'affaire qui, certes relatée par un certain Barthélémy Barnaud, pasteur à Rossinière, n'était

évoquée que sous le manteau – ni même au moment de la révolution de 1798 et de la création du Canton en 1803 ; car les artisans de l'indépendance ne s'y référaient guère – sauf des velléités inabouties de La Harpe. Probablement étaient-ils inspirés par les idées nouvelles venues de France davantage que par l'action purement vaudoise du visionnaire de Cully ; peut-être aussi les Pères de la patrie, énergiques mais prudents, ne voulaient-ils pas provoquer inutilement les tenants de l'Ancien Régime alors qu'ils cherchaient à faire une place au Canton dans l'alliance confédérale ; peut-être encore la figure du major n'avait-elle pas gagné, dans la mémoire populaire, la place de choix qu'elle prit ensuite.

Toujours est-il qu'il a fallu attendre 1839 pour que soit scellée une plaque commémorative à l'intérieur de la Cathédrale, 1841 pour que soit dressé

l'obélisque de Cully et surtout 1841-42 pour que notre grand Juste Olivier consacre à Davel de belles pages dans son *Canton de Vaud* et un vrai travail d'historien dans l'une de ses *Etudes d'histoire nationale* ; c'est alors que notre major est ressorti de l'ombre. Et depuis lors, ça n'a pas cessé. En parcourant deux siècles de vie artistique vaudoise, M. Scherrer met en lumière des faits bien oubliés. Sait-on que la première pièce de théâtre consacrée à Davel fut montée à Corcelles-près-Payerne, le 31 décembre 1845, par la Jeunesse du village sous l'impulsion du talentueux Félix Perrin ? Et jouée avec un grand succès en plein air au cœur de l'hiver (quand les paysans ont du temps...) ? D'autres écrits voient le jour ailleurs

dans le Canton, dues par exemple à un pasteur ou au juriste Virgile Rossel, et même l'une traduite en allemand pour être jouée outre-Sarine.

Et voici, pour le bicentenaire du « plus beau jour de sa vie », en 1923, les grandioses célébrations de tout un peuple en l'honneur du précurseur de son indépendance. Culte célébré dans les paroisses selon une liturgie spéciale proposée par une Commission synodale. A la Cathédrale, office solennel avec discours et musique, présidé par le pasteur Aloÿs Fornerod senior, ministre à Pully, où l'on joua notamment une *Marche héroïque...* d'Aloÿs Fornerod junior. Lettre pastorale de l'évêque Mgr Marius Besson. Grand cortège de la Cité jusqu'à Vidy (on n'avait pas peur de marcher !) où notre martyr fait l'unanimité du peuple puisqu'à côté des *groupements protestants, catholiques, israélites, thésophiques et libre-penseurs, les associations abstinentes y voisinaient avec les syndicats viticoles et la délégation des cafetiers* (*Journal de Rolle* du 27 avril 1923). Fête populaire à Morrens, où Davel naquit. Rencontre du souvenir à Chausserossaz, la campagne des Davel sous Gourze, où Jean Daniel Abraham aimait à se retirer pour méditer. Grandes festivités à Cully, décorées par Albert Muret et Auberjonois et culminant par l'*Hommage au major* prononcé par l'auteur, Charles Ferdinand Ramuz. Il y a même des manifestations organisées par les Vaudois du dehors à Genève, à Berne, à Zurich. Et l'apothéose au mois de mai avec le *Davel* de Morax et Doret au Théâtre du Jorat.

Et puis il y a les arts visuels, le grand tableau de Gleyre criminellement

incendié par un fou, la statue de Maurice Reymond sur la façade du Château où Davel fut incarcéré, la stèle de Vidy après celle de Cully, les fresques de Charles Clément à l'Hôtel de ville de Lausanne, son vitrail à la Cathédrale au-dessus de la plaque *in memoriam*.

Et les temps plus récents ne sont pas avariés d'œuvres consacrées au major : *L'affaire Davel*, le livre de référence de Mme Marianne Mercier-Campiche (1970) ; *L'hommage au Major* 1970 avec les contributions de multiples auteurs, dont G.-A. Chevallaz, Gaston Cherpillod, Jacques Chessex ; *Le retour du Major Davel*, grand succès de Michel Bühler en 1988, et l'on en passe ; pour finir avec l'évocation anticipée – grâce à des extraits de discussions entre les créateurs – du futur opéra.

M. Scherrer nous conte tout cela avec une grande précision ; il nous livre de longs extraits des relations et des critiques de l'époque ; il place tout en juste perspective, notamment les œuvres d'autrefois dans le genre artistique du temps de leur création. Il a dû abattre un énorme travail pour trouver certains documents (comment a-t-il déniché le discours du président des Vaudois de Zurich en 1923 ?). Et on sent qu'il a aimé fouiller, narrer, juger, sourire parfois de quelques accents pompiers, admirer plus souvent les productions nées au fil des générations, rendant ainsi hommage à nos artistes et, à travers eux, à notre immortel major.

Jean-François Cavin

Antonin Scherrer, *Davel – Des brumes de l'oubli aux feux de l'opéra – Deux siècles de création artistique pour transformer le traître en martyr puis en mythe*, Favre éd., Lausanne 2020

Pierre Marc Burnand : un humour rayonnant

Pierre Marc Burnand s'en est allé à la veille de Noël, après avoir souffert pendant cinq ans d'un cancer dont il ne parlait à personne en dehors de sa famille. Né en 1947, originaire de Biolley-Magnoux, fils d'Eugène Burnand et d'Emeline, née Beausire, il avait étudié à l'École normale, puis à l'Université de Lausanne. Sa licence en mathématiques en poche, il avait enseigné d'abord au Collège de Béthusy, puis au Gymnase du Bugnon, avant de prendre la direction des Gymnases du Belvédère et de Montbenon, et enfin celui de Cessrive qui deviendra le Gymnase Auguste-Piccard (1990-2001). En butte à une cabale montée par quelques éléments gauchistes du corps enseignant, et lâché par la direction du Département, il dut quitter Auguste-Piccard pour prendre la direction des cours du soir au Gymnase de Chamblandes (2001-2011).

Ce serviteur exemplaire de l'école vaudoise s'est aussi voué à la promotion du bien commun sur le plan politique. Entré au Conseil communal de Morges par accident, en 2002, il l'a présidé avec panache en 2011-2012. « Trublion éclairé et symbole de l'opposition à l'Exécutif en place » (Cédric Jotterand, *Journal de Morges*), ce membre du PLR issu du Parti libéral, « agitateur préféré des Morgiens, restera dans les mémoires comme un des principaux animateurs

du Conseil communal de Morges des vingt dernières années » (Raphaël Cand, *24 heures*). C'était « une personnalité hors du commun qui a marqué la vie politique morgienne », confirme le syndic socialiste Vincent Jaques.

Vice-président et cofondateur de la Fondation Paderewski, orateur et chroniqueur-éditorialiste de talent au Rotary-Club de Lausanne, biographe de Henri-Ferdinand Lavanchy, fondateur du groupe Adia, cet esprit libre mettait beaucoup d'humour dans la dénonciation de certains travers humains, un humour parfois corrosif qui en hérissa plus d'un. Il partageait ses loisirs entre la musique, la montagne et... la relecture de manuscrits que lui infligeait l'un de ses amis : il trouvait alors un vrai plaisir à débusquer la virgule superflue, le prénom manquant, l'affreux pléonasm (« tiens, en voilà un ! ») ou l'impropriété de terme, au point que l'absence de toute coquille dans un texte le désespérait.

Il laissera donc le souvenir d'un amoureux de notre « trésor commun », la langue française, et par-dessus tout d'un homme de cœur qui a donné le meilleur de ses forces à son épouse et à ses trois enfants, à sa profession, à sa ville bien aimée et aux associations qu'il enrichissait par sa présence.

Jean-Philippe Chenux

Occident express 73

Il semble donc acquis que cette année 2020 soit maudite. Soit, je m'en remets au discours ambiant et aux millions de memes et de gags cyniques générés par la toile qu'on se renvoie frénétiquement quelques secondes à peine après les avoir reçus. Bravant le brouillard et la pandémie, mes beaux-parents nous ont rejoints dans notre campagne hier soir pour fêter Noël autour d'un bon repas. Tandis qu'il buvait sa coupe de Laurent-Perrier rosé, en multipliant les exclamations satisfaites parce qu'il sait que ça me fait plaisir, mon beau-père m'a raconté des histoires de Noël. Tout d'abord, il a beau savoir que nous vivons à l'heure américaine, il peine à saisir pourquoi, dans cette culture serbe rythmée par le calendrier julien et qui donc célèbre Noël le 7 janvier, tout le pays s'illumine pour une fête que presque personne ne célèbre. Comme si la ville de Lausanne observait un congé pour Hanouka ou comme si les Pékinois respectaient soudain le Ramadan. Au demeurant, Noël reste problématique en Serbie. Pendant quatre décennies, les communistes l'avaient interdit. On l'avait remplacé par la fête du Nouvel-An, obligeant les familles à distribuer les cadeaux au soir du 31 décembre et non plus au matin du 7 janvier. Le Père Noël était devenu Père Gel, une version laïque et acceptable du vieux barbu, lui-même pas exactement religieux par nature. C'est toujours ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui, trente ans

après l'effondrement du régime. Tout en sirotant ses bulles, mon beau-père m'a raconté ensuite qu'il était de service le soir du 7 janvier, autrefois, durant les années septante. Membre du Parti communiste, il lui était assigné d'écumer les cafés et les restaurants de la ville pour y noter les noms de ceux qu'il surprendrait en train de fêter Noël. Pour le Parti, il s'agissait en effet d'un double blasphème contre le régime. D'une part, cela signifiait un respect des traditions religieuses, honnies dans ce régime féroce ment laïque. D'autre part, cela témoignait d'une appartenance revendiquée à la culture et au peuple serbes, une allégeance nationaliste plus que suspecte. Il m'a aussi raconté, en soupirant car ces souvenirs lui pèsent, comment une institutrice de sa petite ville avait été renvoyée pour avoir apporté des chocolats à ses collègues le matin du 7 janvier. Aujourd'hui, rien ne le surprend plus vraiment. Il suit ces évolutions culturelles avec un soupçon de fatalisme, observant ses compatriotes un peu perdus comme lui, ne sachant pas comment reprendre le fil d'une histoire rompue depuis trop longtemps et adoptant, en les singeant, les rites et les usages d'autres qu'eux. Il est alors possible, en effet, que 2020 soit une année maudite. Les petits récits de mon beau-père, précis, désabusés mais vifs, et d'une admirable honnêteté, me permettent d'en douter.

David Laufer

Mme Luisier et ses «structures de proximité»

Dans un interview accordé à Jérôme Cachin dans l'édition de 24 heures du 29 décembre 2020, Mme la conseillère d'Etat Christelle Luisier a fait le point sur la situation des communes vaudoises à la veille des élections. Les «éléments de langage» – selon la terminologie consacrée – auxquels elle a recouru méritent notre attention. Les mots, même de prime abord les plus vides, recouvrent toujours une réalité. Employés par les politiques, ils permettent d'identifier des tendances. Dans l'interview de Mme Luisier, ils révèlent une conception bien peu enthousiasmante des communes.

A en croire Mme la conseillère d'Etat, «la population est attachée à cette structure de proximité qu'est la commune» et il faut prendre garde à «la question (...) de la lisibilité en termes de vision générale des politiques publiques sur une commune ou une région». A M. Cachin qui s'interroge sur le fait qu'il n'y a que les villes qui mèneraient «une véritable politique», Mme Luisier répond: «Non. Mais avec la complexification des dossiers, il

faut arriver à certaines échelles.» Cette évocation des «échelles» pousse inéluctablement le journaliste à aborder le sujet des fusions de communes. Notre conseillère d'Etat lui rétorque qu'elle «souhaite aussi une réflexion pour être plus proactif, analyser le territoire pour discuter avec des Communes».

Mme Luisier prouve ici qu'elle maîtrise parfaitement les ressorts du langage technocratique de son administration. Elle nous désigne également le point de vue depuis lequel elle contemple les institutions et le territoire dont elle la charge: derrière un écran d'ordinateur. Ce dernier affiche des cartes géographiques («l'analyse du territoire»), des organigrammes et des budgets («la lisibilité des politiques publiques»), des courbes démographiques («les échelles»). Une telle perspective est certes nécessaire, mais elle est insuffisante. Elle n'a en particulier rien de politique. En revanche, elle est particulièrement étatiste, voire planificatrice. Il s'agit là, du point de vue de l'histoire des idées, du plus important

*Plus les autorités sont proches,
plus les citoyens sont responsables.*

point de rapprochement entre radicaux vaudois et socialistes.

Le recours au terme de «structure de proximité» est le plus démonstratif de cette déviance technocratique. Bien sûr, on comprend ce que Mme Luisier veut dire. Et les petites communes sont effectivement le lieu d'une interaction serrée entre le citoyen (gardons-nous du terme d'«administré») et les services communaux. Mais les communes ne sont pas que cela.

J'ai eu un jour le privilège d'assister, à deux soirs d'intervalle, dans ma petite commune du Nord vaudois, à deux délibérations successives sur l'avenir de la cantine du village et les travaux que cela exigeait

pour devenir, partiellement, une unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Le premier soir, en ma qualité de membre de la Société d'abbaye – propriétaire de ladite cantine –, j'avais dû valider le principe de la vente du bâtiment à la commune, pour une somme symbolique. En contrepartie, la commune rénovait le vénérable bâtiment et l'Abbaye continuerait de l'occuper pour sa fête bisannuelle. Deux jours plus tard, en ma qualité cette fois de membre du Conseil général, j'acceptais l'offre de la Société d'abbaye. Nombre des conseillers généraux se trouvaient dans la même posture que moi. La proximité ressentie ne s'incarnait pas dans l'impression de poursuivre une mission de service public, exprimée par l'acronyme UAPE. Bien plutôt, je ressentais une profonde adéquation, vécue très

concrètement, entre une communauté et ses institutions. Je n'évoluais alors pas dans une vulgaire «structure».

Mme Luisier rappelle avec raison le très grand nombre de tâches remplies par les communes. Elle fait à ce titre bien de préciser qu'elles ont trait «à la vie quotidienne». Mais la commune ne fait pas que «régler» ces points, comme le dit Mme la conseillère d'Etat. La commune n'est pas qu'abstractions juridiques et procédures. Elle les met en musique, en harmonie avec les attentes des citoyens, mais aussi leurs habitudes. Plus les autorités sont proches, plus les citoyens sont responsables. D'une manière ou d'une autre, mandat électif ou connaissance familiale, ils auront à faire avec les tâches communales ou leurs responsables.

La vie se complexifie, nous rétorquera Mme Luisier. Cela justifierait fusions et centralisations. Nous lui répondrons par ses propres mots: «Les compétences de la Confédération se sont élargies.» Cet éloignement a favorisé le foisonnement des nouvelles règles qui régissent notre vie quotidienne et augmenté leur inadéquation aux réalités qu'elles doivent encadrer. En se battant systématiquement contre l'aspiration des compétences cantonales par la Confédération, en requérant même la rétrocession de certaines, le Conseil d'Etat fera rejallir sur les communes la liberté dont il aura lui-même bénéficié. A défaut, il sera condamné à l'aridité des graphiques et des politiques publiques. Le Pays de Vaud ne sera plus qu'une préfecture fédérale, Mme Luisier une préfète.

Félicien Monnier

† Henri Mamin

Une force. C'est le premier mot qui vient sous ma plume au moment d'évoquer un personnage qui fut un Vaudois exemplaire. Décédé le 5 janvier 2021, à l'âge de 82 ans, Henri Mamin, suivant l'exemple de son père, fut d'abord un paysan qui sut dominer sur le terrain l'évolution d'une agriculture passée de l'ère dépourvue de tout moteur, celle donc qui n'avait presque pas changé depuis des siècles, à la mécanisation générale, à commencer par la traite! On a peine à imaginer ce qu'était la vie d'un petit paysan à l'époque de sa jeunesse. Mais la comparaison nous trompe: Henri et tout son monde familial n'avaient aucunement le sentiment de souffrir de la dureté des temps; elle était normale. Il était normal que les enfants Mamin fussent partager une unique paire de skis (fabriqués par l'oncle Pierre à partir de planches de sapin): chacun son tour!

Un sens de l'entreprise indépendante, une intelligence supérieure et toujours souriante, une conception innée du bien commun du Pays, l'ont tôt fait entrer dans les conseils de l'organisation professionnelle. Refusant, comme son père, toute étiquette partisane, Henri Mamin a non seulement accédé à maints postes de grandes responsabilités, il les a occupés avec une fermeté, une modestie naturelle et une autorité qui forcent l'admiration. Je pense particulièrement à la présidence de Prométerre, l'organisation de faite de l'agriculture vaudoise. Donnons ici la parole à Edmond Chollet dans l'hommage qu'il rend au patron au moment de son départ:

«D'un grand capitaine, Henri Mamin a toutes les caractéristiques. La hauteur de vue qui assure une bonne appréciation de la situation. L'intelligence, la vivacité d'esprit, la capacité de synthèse qui mènent à une prise de décision adéquate... Un

homme vrai. Toute son expression corporelle en témoigne. Un port sans raideur, un regard pétillant, direct, qu'un optimisme constant illumine. Et puis il y a ses mains, impressionnantes de puissance... C'est aussi un homme libre...»

Ses concitoyens pourront en dire autant, l'ayant régulièrement élu, puis réélu, de 1990 à 2006 syndic de Blonay, une commune qui a dû affronter les problèmes majeurs de son extension: 1000 habitants en 1938, plus de 7000 aujourd'hui.

C'était aussi un homme d'une fidélité exemplaire. Dans les souvenirs qu'il a laissés, il fait part en termes simples et directs du rôle qu'a joué «Maître Marcel Regamey... un avocat qui marqua de son empreinte très forte la vie, les activités politiques, culturelles et spirituelles du Canton de Vaud dès la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours». Et il résume en quelques lignes les idées force de la Ligue vaudoise: l'indépendance politique, la priorité donnée au bien commun du Canton, le fédéralisme intégral.

Mais Henri Mamin fut aussi, on le sait moins, un grand skieur, un alpiniste intrépide, un voyageur quelque peu aventurier, et finalement, assez tardivement il est vrai, un être sensible à la grande musique... au point qu'il fut pendant des années président du Chœur Symphonique de Vevey.

S'il a pu ainsi déployer toute sa vie une telle énergie, c'est aussi parce qu'il a pu compter sur l'appui constant, tendre et puissant, de son épouse. A elle, comme à ses enfants, en particulier Mme Geneviève Jaquet, notre filleule, vont nos condoléances vives et respectueuses, les assurant que nous perpétuerons la mémoire de notre ami.

Daniel Laufer



Les oies du Capitole de Rome étaient glorifiées pour avoir sauvé la cité en avertissant les Romains de l'invasion gauloise. Les oies du Capitole moderne se sont laissées enfermer dans un piège grossier où elles risquent de laisser leurs plumes. Elles ne nous en adressent pas moins elles aussi une sérieuse mise en garde.

Donald Trump est un homme d'un autre temps. Inviter ses partisans à Washington le jour de l'intronisation de son concurrent aura été la plus grave erreur de sa présidence. Le but était d'obtenir un désaveu du collège électoral. Des sénateurs républicains s'étaient engagés à contester la légitimité de certains grands électeurs sur la base des fraudes électorales avérées. Pendant des semaines, des équipes d'enquêteurs et d'avocats avaient rassemblé des preuves assez spectaculaires. Il y avait peu de chances que cette contestation retourne l'issue du vote. Elle pouvait en revanche sérieusement délégitimer la nouvelle administration.

Elle n'aura jamais lieu. Le Capitole a été envahi juste au bon moment. Le temple de la démocratie américaine a été occupé avec une facilité déconcertante. La vague populaire y a déferlé comme une

ruée de manants dans le château de la Belle au bois dormant, les yeux écarquillés et le selfie en mode rafale. Elle ne s'imaginait même pas à quoi son incursion allait servir. [...] En convoquant un tel barnum dans la capitale, l'équipe de Trump devait savoir qu'elle n'était pas la seule à préparer cette journée. L'adversaire s'y préparait aussi. Pendant que les premiers raisonnaient en idéologues — volonté populaire, justice, Constitution, etc. — les seconds pensaient en technologues, n'ayant de meilleures armes pour défendre l'intronisation d'un vieillard sénile et corrompu. Ils ne pouvaient mobiliser des masses, mais ils avaient le dispositif de narration qui permet d'effacer les masses. Il était absolument nécessaire que l'élan trumpien soit neutralisé et retourné contre lui-même. Mission accomplie.

Le 6 janvier est-il donc un coup monté? Peut-être, mais pourquoi chercher si loin? Le piège médiatique était déjà en place depuis quatre ans. Il fallait juste laisser faire. Les oies en colère n'ont besoin de personne pour saccager un parterre de fleurs. Il suffit qu'on les laisse entrer.

Slobodan Despot, *Antipresse* 267, 10 janvier 2021



Ils ont foutu le camp

En 2013 paraît chez Slatkine *Posés les uns à côté des autres*, dans le volume XXVIII des œuvres complètes de Ramuz. Le livre s'égaré dans notre bibliothèque. Sept ans plus tard, dans une édition de poche, nous découvrons ce chef-d'œuvre, ému comme à l'adolescence, quand Aimé Pache, peintre vaudois nous secoua.

Ramuz a réfléchi à ce projet depuis 1919. En 1943, un tapuscrit est livré à l'éditeur Mermod, mais l'écrivain renonce à la publication, retravaillant le roman jusqu'en 1947, année de sa mort. En ce temps-là, le doute le saisit, bien que l'officialité et les personnes de goût le révèrent. La mélancolie de l'auteur, atteint dans sa santé, imprègne les pages du livre, sauf les dernières. Divers thèmes s'entrelacent : l'urbanisation d'un village vigneron, l'innovation technique, le vieillissement, l'impossibilité de communiquer, et surtout les relations difficiles des femmes avec les hommes.

Le roman est fait d'intrigues juxtaposées. De nombreux personnages cohabitent sans se rencontrer. Il est question de Ménétreay, vigneron âgé qui se suicide parce que sa famille le considère comme une bouche inutile (*quand on ne travaille pas, on n'a pas faim*); d'un Valaisan, le père Antille, venu se faire soigner à l'Asile des aveugles, tourné vers le passé, racontant l'histoire semi-légendaire de Charrat, un braconnier qui a mis enceinte une jeune fille; d'un employé de commune, Charton, tourmenté par un vide métaphysique; de Dufflon, voyou minable; d'une vieille fille, Mlle Cosandey, fort pieuse, et surtout de la nièce de celle-ci, Adrienne Parisod, qui se donne la mort à cause d'un amour inassouvi pour Vuille, ouvrier des PTT grim pant aux poteaux télégraphiques.

La séparation des sexes, théorie et pratique

Il est malavisé de réfléchir au patriarcat (dans l'acception féministe du terme) en partant d'un roman de Ramuz. On frise l'anachronisme. C'est pourtant de cela qu'il s'agit.

En théorie, dans la société vaudoise du début des années quarante, les femmes tiennent le second rang alors que les hommes sont censés commander. Aux bains publics, les sexes sont séparés, les hommes occupant une aile de la plage, les femmes l'autre, mais il est facile de se rejoindre au large. La morale sexuelle est sévère. Une lettre anonyme enjoint au père Parisod de *surveiller la conduite de sa fille*. Mlle Cosandey, couturière, s'effare : *Les jupes vont être encore plus courtes... Est-ce raisonnable?* Sortir avec un garçon, c'est défendu. La pudeur n'est pas un vain mot : Adrienne malade se demande si le médecin va *la mettre à nouveau toute nue*.

En pratique, les femmes sont fortes et les hommes plutôt lâches. Le patriarcat semble s'effondrer, les hommes sont peu enclins à exercer leurs responsabilités, tandis que les femmes se consacrent pleinement aux choses essentielles, la foi, l'amour, la fidélité, le soin d'autrui.

Nous autres, pauvres femmes

Deux commères discutent : *Et puis voyez, ces filles, quand même, c'est tout ou rien*. Adrienne Parisod, *c'est tout*.

18 ans, jolie, apprentie couturière, elle s'éprend de Vuille qu'elle voit en cachette à sept ou huit occasions. Son amour est entier, sans compromis, mais Vuille la laisse tomber. Pour consoler Adrienne, sa tante Rose lui annonce qu'elle ira au ciel et le reverra là-haut. *Je n'irai pas au ciel, répond la jeune fille, je n'y tiens pas*. Rose se dit : *Eh bien, voilà justement, c'est qu'on a un autre dieu, quand on est jeune, et c'est celui qu'on aime*. Privée de l'absolu de l'amour, Adrienne va se noyer.

Rose Cosandey, *personne maigre avec une blouse grise, des cheveux gris blanc, une raie au milieu*, a vécu la même chose (*ses yeux avaient été beaux*). Elle a fréquenté deux ans avec un commis de banque : *Un jour il n'est pas venu, et le lendemain non plus. Il a fini par m'écrire. Je crois qu'il en aimait une autre*. La date du mariage était fixée, Rose avait cousu tout son trousseau. Une foi naïve et ferme la console : *On aura des maisons dans le ciel [...] des maisons propres et soignées comme celles des cheminots et des facteurs retraités [...] Et on y sera tous ensemble*. Rose dit à sa nièce : *Mais qu'est-ce que tu veux qu'on fasse, nous autres pauvres femmes? Il faut accepter*.

50 ans plus tôt, en Valais, à ce que raconte le père Antille, Fridoline, 20 ans, servante d'auberge, *une jolie fille mince, fine, légère, adroite*, a subi elle aussi l'inconstance masculine. Charrat, contrebandier, père de deux enfants, qui ne tenait pas en place alors qu'il avait une gentille femme, l'a mise enceinte. Elle s'est noyée dans un torrent de montagne. Charrat a vu le cadavre, *il a changé de figure, il est parti droit devant lui*.

Les hommes abandonnent la partie

La plupart du temps les hommes sont égoïstes et velléitaires, ils font les jolis cœurs puis déguerpissent. Des villageois apprennent au rancuneux jardinier Bouquet que Vuille a abandonné Adrienne. *Bien sûr, il a foutu le camp*, répond Bouquet. Le plaisir de la chair occupe les mâles un moment. Charton songe à sa femme : *Ah! comme il l'avait désirée du temps où seulement les petits baisers étaient permis [...] Est-ce que ce n'est pas elle qui est dans la vérité? Parce qu'elle a un monde à elle qui lui suffit : c'est un mari, c'est un enfant, c'est un ménage. Ah! il n'y a que ça qui compte. Et qu'on soit mélangé! dans la sueur des corps, l'un dans l'autre et dissous [...] Mais ensuite, est-ce qu'il ne va pas falloir retomber? Soudés ensemble par le corps, tellement éloignés pour finir l'un de l'autre; et l'amour n'est plus entre nous qu'une morne répétition*. Le désespoir s'empare de Charton : *Quelle chose manque, et qu'est-ce que c'est, cette chose qui manque? [...] J'ai tout pour être heureux et je ne connais pas le bonheur; j'ai tout pour vivre en paix, je ne connais pas le repos*.

Le gendre du père Ménétreay, Dufflon, peu soucieux de son beau-père et de son voyou de fils, expédie des lettres anonymes vindicatives.

Vuille, l'amoureux d'Adrienne, est *plaisant avec de belles dents propres. Bien payé, il a bonne façon*; orphelin, il est libre, fait ce qu'il veut. Dans une première version, Ramuz lui a donné des idées socialistes : *Ça va changer, il faudra bien que tout le monde soit content*. L'employé aborde le père d'Adrienne, mais comme celui-ci ne veut rien entendre, Vuille disparaît.

Le père Antille se révolte. Une de ses filles a épousé Emery, un protestant vaudois. Antille s'ennuie à Pully et veut retourner chez lui. Il se sent abandonné : *Des filles, ça se marie! Des filles, c'est marié! Des filles, ça ne compte plus. J'ai eu quatre filles et deux garçons, je suis tout seul. J'ai personne*.

Jules Parisod, père d'Adrienne, sort du lot. Lui seul est conscient de sa tâche. C'est un homme *sévère, tatillon, minutieux*. Vigneron propriétaire, il ne compte que sur lui-même. N'ayant point de garçon, il veut remettre son domaine à un vigneron qui épouserait sa fille. Il trouve un prétendant, Daccord, *garçon sérieux, fièrement diplômé de l'école d'agriculture de Marcelin*. Des promenades ont lieu. Adrienne et Daccord ne trouvent rien à se dire. Daccord ne revient plus. Parisod est anéanti. A ses yeux, sa fille a encore quatre ans; quand il boit un verre avec un municipal, elle prend un sirop. *Me voilà solitaire, se dit-il, il faudrait savoir lui parler. Je sais pas*. Parisod aurait aimé avoir un garçon, *quelqu'un qui est vous, qui vous continue parce qu'il sort de vous [...] C'est que la vigne, c'est du solide; et la terre, je l'ai à moi, je marche dessus, ça tient le coup*. Belle profession de foi terrienne, mais vouée à l'échec, car Parisod ne trouve pas les mots : *Adrienne ne savait pas qu'il l'aimait, parce qu'il ne lui avait jamais dit. Elle ne savait pas tout le souci qu'il avait d'elle. [...] Posés l'un à côté de l'autre pour le repas du soir, mais comme étrangers l'un à l'autre, car l'amour qui se tait est comme s'il n'était pas*.

Consentement

Dans un monde où l'amour comble un temps la solitude et l'ennui, où les

suicides s'accumulent, où les mots restent bloqués dans la gorge, le courage revient inopinément dans la dernière séquence, manifesté par trois vieilles femmes, Mmes Cloud, Devenoge et Murisier. Leurs maris n'ont pas su fabriquer convenablement une croix pour la tombe négligée de leur ami Ménétreay. Les femmes réparent la croix et ornent la tombe de fleurs : *Ils avaient un coin de jardin et c'est la partie des femmes d'avoir dans ces jardins un coin à elles où elles sèment quelques fleurs en bordure aux carottes, aux épinards, aux poireaux*. Le dialogue s'engage au sujet de la fille Parisod :

- *C'est trop jeune, ça ne tient pas à la vie, ça ne sait pas encore ce que c'est [...] Et, nous autres qu'on sait ce que c'est, est-ce qu'on y tient?*

- *Bien sûr, il n'y a qu'à nous regarder. C'est pourtant pas commode [...] Eh bien on est là tout de même*.

Posés les uns à côtés des autres nous émeut parce que des Vaudoises comme Adrienne, Mlle Cosandey ou Mme Murisier, nous en avons connu dans notre enfance. Nous en connaissons encore aujourd'hui. *Les temps aussi demeurent les uns à côté des autres*, dit le narrateur.

Cohabitent aujourd'hui l'époque indistincte des féministes séparatistes, singeant les hommes, aspirant à *briser des plafonds de verre* pour jouir du pouvoir; celle des hommes qui mollissent et faillissent; et celle des femmes qui, acceptant de *faire leur part, d'être femmes, d'être là*, consentent au tragique de l'existence.

Jacques Perrin

Qui ose encore douter du changement médiatique?

Il y a sept ans, à Kiev, une partie de la population ukrainienne (dont quelques spécimens excentriquement accoutrés et tatoués à souhait) prenait violemment d'assaut les institutions et le pouvoir autour de la place Maïdan. Chez nous, les faiseurs d'opinion nous présentaient avec admiration cette révolte populaire qui incarnait le changement et la démocratie.

LE COIN DU RONCHON

En ce début d'année 2021, les choses ont bien changé. De semblables scènes, nous sont décrites comme un trouble inadmissible de l'ordre public et comme un outrage aux institutions. Elles le sont, assurément; mais comment expliquer ce changement de point de vue et cette indignation soudaine?

On pourrait avancer cette explication triviale et cynique : *lorsque des gens qu'on aime bien en attaquent d'autres qu'on n'aime pas, c'est bien, tandis que si ceux qu'on n'aime pas attaquent ceux qu'on aime bien, c'est mal*. Mais enfin, nous nous faisons une bien trop haute

idée de la rigueur intellectuelle de la presse et des médias pour envisager que ce soit la seule explication. Il doit forcément y avoir autre chose...

A la réflexion, nous nous demandons si les journalistes n'ont pas tout simplement fini par abandonner leurs vieux réflexes anarchistes et par se laisser séduire par l'univers bourgeois, institutionnel, voire carrément militariste. Voyez comme les journaux d'aujourd'hui, lorsqu'ils analysent les mesures sanitaires de la Confédération et des cantons, ne supportent plus rien qui ne soit pas parfaitement aligné et uniforme! Une sorte de syndrome du sergent-major qui surveille que les couvertures soient bien pliées et les chaussures bien cirées, sinon il gueule que ça ne va pas et qu'on ne peut pas travailler dans un tel désordre. Les éditorialistes nous convainquent peu à peu que la diversité est synonyme de chaos et que le salut ne vient que de l'ordre et de la discipline. En très peu de temps, le paysage médiatique a passé du militant au militaire, de l'arc-en-ciel au camouflage gris-vert.

On dit que seuls les ânes ne changent pas d'avis. (Mais on dit aussi que les ânes sont des animaux supérieurement intelligents, ce qui explique peut-être cela.)